

# La liste des lauréats de notre Concours du plus Gracieux Sourire

- (SUITE DE LA PREMIERE PAGE)
- 11156 M. HANICHE Gantois, rue de St-Quentin, impasse Faidherbe, 4, à LILLE.
  - 11156 Mme DUMONT Victorine, rue du Soulier, 90, à LENS.
  - 11156 Mme VAN WELLE Jeanne, rue Paul Lafarge, 22, à LILLE.
  - 11156 M. FOUCHARD Marcel, rue Darnet, 55, à THUMESNIL.
  - 11156 M. DESCHAMPEL Arthur, rue d'Arras, 4, à ACHICOURT.
  - 11156 M. DUMUR Jules, rue du Paradis, à LAPUGNOY.
  - 11156 Mme DEVERLY Léonie, rue Ducommun, 13, à LILLE.
  - 11206 Mme SCHOONHEERE Blanche, Grande Rue de Séthuis, 141, à LOS.
  - 11216 M. RUMAU Aristide, rue du Général de Mitry, 23, à HOUDAIN.
  - 11226 M. VANKE Raymond, rue Preuvost, 39, à FIVES-LILLE.
  - 11236 Mme BERTRAND Oscar, rue Emile Zeis, 43, à HELLEMME-LEZ-LILLE.
  - 11246 M. BERTRAND Albert, rue du Bois d'Annapes, 41, à FIVES-LILLE.
  - 11256 M. DEPECKER Georges, rue Jean Jaures, 57, à ANSTAIN.
  - 11266 M. DEBECQUE Henri, rue Jules Gouzy 2, à LOMME-DELIVRANGE.
  - 11276 M. BONTE Charles, rue Dumoulin, 41, à LAMBERSART.
  - 11286 M. FLODORÉ Edmond, boulevard des Ecoles, 75, à LILLE.
  - 11296 M. MAURICE André, rue des Bois-Blancs, 34, à ROHER BARHE, rue Saint-Antoine, à PETIT-ROINGIN.
  - 11316 M. VERMEULEN Richard fils, cité Courbat, 19, à MARQUETTE.
  - 11326 M. DESMAZIERES Paul, oron du centre, 34, à DOUVRIIN.
  - 11336 M. CRUNELLE Ernest, rue Creulevois, Baraquement n. 5, à QUINCY-VALENTIN.
  - 11346 M. NOLAN Armand, rue Victor Hugo, 25, à DOURÈS.
  - 11356 Mme CERDE Lucie, rue Eugène Descroix, 8, à FIVES-LILLE.
  - 11366 M. DAMEYTE, rue d'Alsace-Lorraine, 106, à CALONNE-RICHAU.
  - 11376 M. VANDERBRUGEN, rue Philippe-le-Bon, 1, à HELLEMME.
  - 11386 M. DEMOULIEZ Charles, rue Gambetta, à DOURÈS.
  - 11396 M. HARECAUX Henri, rue Jules Gouzy, 47, à LILLE.
  - 11406 M. COQUERELLE Edouard, rue de Oantelle, à LA BASSEE.
  - 11416 M. CAPPELLE Joseph, rue Ma Campagne, 64, à ROUBAIX.

Ce dernier aurait donné le chiffre de 152 049 comme réponse à la question subsidiaire ; différence avec 155.115, nombre de réponses parvenues : 15.934.

## Lire la suite de la liste des heureux gagnants.

Les gagnants peuvent retirer leurs prix dans les bureaux du « Réveil du Nord », 186, rue de Paris, à Lille. Rappelons, à ce sujet, le texte de l'article 9 du Règlement, disant : « La liste des prix représente une valeur de 151.500 francs. Les prix seront à la disposition des gagnants en nos bureaux, à Lille, 186, rue de Paris, dès la publication des résultats du concours dans nos colonnes. « Il y aura des concurrents de justifier de leur identité pour les y réclamer. « Les frais d'envoi seront à la charge des bénéficiaires qui demanderont l'expédition de leurs prix ».

## Legrave accident de Roncq

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Par un hasard qui tient du miracle, seul le chauffeur n'était pas blessé. Tous les autres voyageurs étaient plus ou moins atteints. Quatre étaient très gravement blessés, leur état est désespéré, surtout après un traitement, transportés à la clinique de M. le docteur Gabert, boulevard Industriel. Quatre autres ont reçu des blessures moins graves, mais cependant assez sérieuses. Ce sont : Marie Salomé, fracture du crâne et du bassin ; Marie Deveys, fracture du thorax et lésion du pignon gauche ; Henri Busse, fracture du bassin et de la clavicule gauche ; Joseph Vanerpe, fracture du bassin ; Laura Sanly, plaies au front ; Abies Ghinquière, contusions de la face ; Gustave Cugelin, « ombes blessées » ; Camille Boyssy, contusion à la tête.

Le seul manant blessé était M. Noël Derbecq, « le receveur », 1, J. B. Muesen, demeurant tous deux à Roubaix. L'un rue Belle, l'autre rue Welt. L'autocar est une Chevrolet n° L 8800.

### L'enquête

Dès qu'elle fut informée la gendarmerie d'Halluin ouvrit son enquête. Conduite par le maréchal des logis Hanoque et les sergents Remauid et Deschamps. Puis le Parquet de Lille fut avisé de l'accident, par le brigadier Brière, gendarme à Muller et Lascère, médecins légalistes, qui descendu à 13 heures, hier, sur les lieux. Le chauffeur a été mis en état d'arrestation par le gendarme, qui a été accompagné par le médecin de la clinique Gabert pour recueillir les renseignements des blessés, dont l'état cause de vives inquiétudes. La gendarmerie d'Halluin poursuit son enquête — E. B.

## Un jeune Gantois aurait empoisonné sa famille composée de neuf personnes

Une affaire d'empoisonnement qu'on crut d'abord être de nature alimentaire avait mis en émoi, il y a quelque temps, le village de Scheiderode, près de Gand. La famille Brackenier, composée du père, Auguste, de la mère et de cinq enfants en avait été victime. Les symptômes se manifestèrent après la consommation d'un potage préparé par Mme Brackenier qui, à l'heure actuelle est encore très gravement malade. La police, mise au courant de l'empoisonnement, qui pouvait être imputable à la viande probablement avariée, ayant servi à la confection de la soupe, avertit le Parquet de Gand, qui chargea le professeur Davois de l'examen chimique des différentes substances ou denrées entrant dans la composition du potage. Jeudi dernier, le père Auguste Brackenier, succombait, malgré tous les soins qui lui furent prodigués.

Des lettres anonymes et certaines indications étaient parvenues entre temps au Parquet, celui-ci se rendit sur les lieux et ordonna l'autopsie du père Brackenier.

Les viscéres furent remis au professeur Davois, qui fin d'autopsie l'expert ayant terminé ses investigations, a déposé son rapport. Le professeur déclare qu'il a trouvé dans les éléments qui lui ont été soumis une quantité considérable d'arsenic.

Van Eckkaute ayant conçu des soupçons à l'égard du fils, Julien Brackenier, âgé de 27 ans l'a fait arrêter et a fait saisir toute sa garde-robe. Dans une des poches du gilet, on découvrit des traces d'une poudre blanche, qui n'était autre que de l'arsenic.

Jadis, Julien Brackenier habitait chez un oncle et une tante qui jouissaient d'une certaine aisance et semblaient très robustes. Aimé et sa femme moururent dans les courants de l'air, à la suite de leur décès, Julien Brackenier réintégra le domicile paternel.

Le Parquet émet l'hypothèse que l'oncle et la tante ont été empoisonnés. Il ordonna leur exhumation aux fins d'autopsie.

Julien Brackenier nie énergiquement toute culpabilité.

Ajoutons que deux membres de la famille Brackenier sont à toute extrémité.

## La Chambre

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le but général des dégrèvements proposés est la protection de la famille et de la petite épargne.

L'orateur conclut en demandant le vote du projet.

## Un contre projet repoussé par 319 voix contre 262

M. Palmade invite la Chambre à se prononcer sur un contre projet repoussant les propositions primitives de la Commission des finances.

Les orateurs inscrits dans la discussion générale acceptent la proposition de M. Palmade de se limiter sur son contre projet qui est signé par MM. Vincent Auriol et Frédéric Brunet.

M. Chéron pose la question de confiance contre le contre projet Palmade.

La séance est reprise à 18 h. 50. La prise en considération du contre projet est repoussée par 319 voix contre 262. Les amendements sont retirés. Les quatorze premiers articles sont adoptés.

### Les 1.447 millions de dégrèvements proposés

Détail des dégrèvements proposés par le gouvernement : 1° Impôts sur les revenus ; déduction pour charges de famille non compris l'amendement Devisy, 274 millions ; 2° Impôts sur les successions ; 3° Impôts sur les transmissions ; 4° Impôts sur les ventes ; 5° Impôts sur les droits de succession ; 6° Impôts sur les droits de mutation par décès ; 7° Impôts sur les droits de mutation à titre gratuit ; 8° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 9° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 10° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 11° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 12° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 13° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 14° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 15° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 16° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 17° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 18° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 19° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 20° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 21° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 22° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 23° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 24° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 25° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 26° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 27° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 28° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 29° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 30° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 31° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 32° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 33° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 34° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 35° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 36° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 37° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 38° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 39° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 40° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 41° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 42° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 43° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 44° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 45° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 46° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 47° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 48° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 49° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 50° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 51° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 52° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 53° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 54° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 55° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 56° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 57° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 58° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 59° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 60° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 61° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 62° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 63° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 64° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 65° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 66° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 67° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 68° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 69° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 70° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 71° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 72° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 73° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 74° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 75° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 76° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 77° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 78° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 79° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 80° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 81° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 82° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 83° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 84° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 85° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 86° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 87° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 88° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 89° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 90° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 91° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 92° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 93° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 94° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 95° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 96° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 97° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 98° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 99° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 100° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 101° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 102° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 103° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 104° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 105° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 106° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 107° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 108° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 109° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 110° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 111° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 112° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 113° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 114° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 115° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 116° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 117° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 118° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 119° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 120° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 121° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 122° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 123° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 124° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 125° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 126° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 127° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 128° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 129° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 130° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 131° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 132° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 133° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 134° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 135° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 136° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 137° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 138° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 139° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 140° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 141° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 142° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 143° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 144° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 145° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 146° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 147° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 148° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 149° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 150° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 151° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 152° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 153° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 154° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 155° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 156° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 157° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 158° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 159° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 160° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 161° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 162° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 163° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 164° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 165° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 166° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 167° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 168° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 169° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 170° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 171° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 172° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 173° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 174° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 175° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 176° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 177° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 178° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 179° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 180° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 181° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 182° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 183° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 184° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 185° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 186° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 187° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 188° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 189° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 190° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 191° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 192° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 193° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 194° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 195° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 196° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 197° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 198° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 199° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 200° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 201° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 202° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 203° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 204° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 205° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 206° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 207° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 208° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 209° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 210° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 211° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 212° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 213° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 214° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 215° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 216° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 217° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 218° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 219° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 220° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 221° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 222° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 223° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 224° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 225° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 226° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 227° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 228° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 229° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 230° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 231° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 232° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 233° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 234° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 235° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 236° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 237° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 238° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 239° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 240° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 241° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 242° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 243° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 244° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 245° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 246° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 247° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 248° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 249° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 250° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 251° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 252° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 253° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 254° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 255° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 256° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 257° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 258° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 259° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 260° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 261° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 262° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 263° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 264° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 265° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 266° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 267° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 268° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 269° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 270° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 271° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 272° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 273° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 274° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 275° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 276° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 277° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 278° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 279° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 280° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 281° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 282° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 283° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 284° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 285° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 286° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 287° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 288° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 289° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 290° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 291° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 292° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 293° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 294° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 295° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 296° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 297° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 298° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 299° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 300° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 301° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 302° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 303° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 304° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 305° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 306° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 307° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 308° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 309° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 310° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 311° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 312° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 313° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 314° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 315° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 316° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 317° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 318° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 319° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 320° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 321° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 322° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 323° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 324° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 325° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 326° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 327° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 328° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 329° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 330° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 331° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 332° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 333° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 334° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 335° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 336° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 337° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 338° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 339° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 340° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 341° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 342° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 343° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 344° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 345° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 346° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 347° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 348° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 349° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 350° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 351° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 352° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 353° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 354° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 355° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 356° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 357° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 358° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 359° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 360° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 361° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 362° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 363° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 364° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 365° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 366° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 367° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 368° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 369° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 370° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 371° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 372° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 373° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 374° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 375° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 376° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 377° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 378° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 379° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 380° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 381° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 382° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 383° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 384° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 385° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 386° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 387° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 388° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 389° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 390° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 391° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 392° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 393° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 394° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 395° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 396° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 397° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 398° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 399° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 400° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 401° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 402° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 403° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 404° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 405° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 406° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 407° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 408° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 409° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 410° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 411° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 412° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 413° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 414° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 415° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 416° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 417° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 418° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 419° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 420° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 421° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 422° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 423° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 424° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 425° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 426° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 427° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 428° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 429° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 430° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 431° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 432° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 433° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 434° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 435° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 436° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 437° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 438° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 439° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 440° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 441° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 442° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 443° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 444° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 445° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 446° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 447° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 448° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 449° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 450° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 451° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 452° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 453° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 454° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 455° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 456° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 457° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 458° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 459° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 460° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 461° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 462° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 463° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 464° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 465° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 466° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 467° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 468° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 469° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 470° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 471° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 472° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 473° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 474° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 475° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 476° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 477° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 478° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 479° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 480° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 481° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 482° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 483° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 484° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 485° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 486° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 487° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 488° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 489° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 490° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 491° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 492° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 493° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 494° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 495° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 496° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 497° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 498° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 499° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 500° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 501° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 502° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 503° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 504° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 505° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 506° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 507° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 508° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 509° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 510° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 511° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 512° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 513° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 514° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 515° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 516° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 517° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 518° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 519° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 520° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 521° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 522° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 523° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 524° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 525° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 526° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 527° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 528° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 529° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 530° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 531° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 532° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 533° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 534° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 535° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 536° Impôts sur les droits de mutation à titre onéreux ; 537° Impôts sur